



CANTAL

Hautes Terres Tourisme

Séance du jeudi 09 octobre 2025

Date de la convocation :

Le jeudi 09 octobre 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Gilles CHABRIER (Collège 1),

En exercice : 27

Dont 6 avec voix
consultative

Présents : 13

Absents et excusés :

36

Présents : Gilles CHABRIER (Collège 1), Philippe GLAIZE (Collège 2), Daniel MEISSONNIER (Collège 1), Jean-Pierre PENOT (Collège 1), Laurent FILLION (Collège 3), Philippe SARANT (Collège 1), Stéphane SERRE (Collège 2), Françoise VAUCHE (Collège 2), Eve ALCAIDE (Collège 3), Dominique DAVOUST (Collège 2), Franck RAYMOND (Collège 2), Mathias DAUB (Collège 2), Monique ROBERT (Collège 2)

Excusés : Didier ACHALME (Collège 1), Claude CHANUT (Collège 1), Magali CRAUSER (Collège 1), Xavier FOURNAL (Collège 1), Philippe LEBERICHIEL (Collège 1), Thierry MATHIEU (Collège 1), Sébastien ROUCHY (Collège 2), Danièle MARJOREL (Collège 1), Denis DELPIROU (Collège 1), Gilles AMAT (Collège 1), David GENEIX (Collège 1), Alain VAN SIMMERTIER (Collège 1), Bruno AVIGNON (Collège 3), Philippe MOURGUES (Collège 3), Béatrice THOMAS (Collège 2), Céline LEPAGE (Collège 2), Samuel HOUEDEMON (Collège 2), Hermance PUECH (Collège 2), Eric VIALA (Collège 1)

Absents : Claire ANDRIEUX-JANNETTA (Collège 1), Philippe JULIEN (Collège 2), Vivien BATIFOULIER (Collège 1), Christophe SOULIER (Collège 1), Franck DE MAGALHAES (Collège 1), Bernadette BEAUFORT (Collège 1), Jean-Paul REBOUL (Collège 1), Roland VERNET (Collège 1), Robert JOUVE (Collège 1), Isabelle DEROUET (Collège 3), Clément FOURIÉ (Collège 2), Jérôme CAZANAVE (Collège 2), Fabienne AIGUEPARSES (Collège 2), Christophe MONIER (Collège 2), Jean-Louis POUDEROUX (Collège 2), Charlie MARIDET (Collège 2), Benoit PARRET (Collège 2)

Secrétaire de séance : Anne-Julie LOUBRADOU

Délibération n°DE_029_2025

Objet : Vote de la décision modificative n°2 - HAUTES TERRES TOURISME 2025

Le Président expose au Comité de direction que dans le cadre des projets LEADER portés par Hautes Terres Tourisme, une avance de trésorerie a été concédée par Hautes Terres Communauté.

Il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

16878 - Remboursement des autres dettes : +25000€

001 - Solde d'exécution sect° d'investissement : -25000€

Le Président de Hautes Terres Tourisme, invite Le Comité de direction à voter ces crédits.

Le Comité de direction après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus